

ville. Je crains que le gouvernement provincial rencontre des difficultés à cet égard. Je dirais que le ministère de la Production de défense a ici quelque responsabilité. Je l'ai dit à maintes reprises. Nous avons à Marysville un établissement qui emploie 550 hommes. Nous consacrons des centaines de millions de dollars dans notre pays à la production de défense. Si quelque entreprise privée ne va pas s'établir dans cette ville, le gouvernement fédéral pourrait y faire exécuter certains travaux relatifs à la production de défense. La ville a les hommes; elle a l'usine, et le gouvernement fédéral doit cela à notre province.

Le dernier rapport de la production de défense dont j'ai pris connaissance indique que des 800 et quelques millions dépensés dans notre pays aux fins de la défense nationale, du 15 au 30 janvier, \$50,000 ont été dépensés au Nouveau-Brunswick, la moitié de cette somme allant à la *Swift Company* de Moncton pour l'achat de viande que cette maison avait fait venir, d'ailleurs, d'autres régions du Canada. Voilà une question qui mériterait qu'on s'y arrête sérieusement. Une grave responsabilité pèse ici sur le gouvernement fédéral, responsabilité dont il peut et doit se charger. Je ne doute pas non plus que le gouvernement local fera tout ce qu'il lui sera possible de faire.

J'en viens maintenant à la proposition d'amendement de l'opposition. En voici le dernier paragraphe:

Il est donc résolu que la Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être établi immédiatement, afin d'enquêter et de faire rapport sur la situation du chômage dans tout le Canada, et afin de présenter à la Chambre des vœux sur les mesures à portée immédiate et à longue portée propres à résoudre efficacement ce problème.

Je pourrais rappeler qu'en parlant l'autre jour de cette question le ministre nous disait que nous possédons l'assurance-chômage. Mais elle existait avant l'apparition de ce chômage massif. Le ministre a aussi parlé des allocations familiales et des pensions de vieillesse. Mais ces choses existaient aussi lorsqu'il n'y avait pas un seul chômeur chez nous. La pension de vieillesse, en tout cas, n'a rien à voir avec le chômage, n'étant versée qu'à ceux qui ont 70 ans et plus, qui ont tout à fait fini de travailler.

Examinons un peu notre proposition d'amendement. Je la juge, pour ma part, divisée en trois parties. Elle intéresse d'abord le chômage et le nombre de chômeurs dans notre pays. Comme je le disais tout à l'heure, on est loin d'être d'accord sur leur chiffre. Le ministère du Travail parle d'environ 300,000 alors que les chefs syndicaux, au contraire, fixent ce chiffre à plus de 500,000. D'autres citent même des chiffres plus élevés. Un comité comme celui dont il est question dans

notre proposition pourrait déterminer avec précision l'étendue du chômage dans notre pays. Je crois que c'est la première chose qu'il faudrait savoir. Ce qu'il nous faut, ce sont les faits. Nous ne voulons pas que la situation soit exagérée mais, pour rien au monde, nous ne voulons non plus qu'on en amoindrisse l'importance.

La deuxième recommandation de l'amendement, c'est qu'il faudrait adopter un programme à court terme pour endiguer le chômage. Cela me paraît une recommandation voulant que nous accélérions plus ou moins les travaux publics afin de parer à la situation actuelle. Il est possible que des hommes et des femmes souffrent actuellement de la faim, situation qu'on ne saurait tolérer plus longtemps. Le programme à court terme qui est recommandé pourrait être appliqué sans délai, de sorte que personne ne devrait souffrir de la faim alors que tout est en abondance dans notre pays.

La troisième recommandation est qu'on devrait adopter un programme à long terme. Je crois que c'est là le point le plus important. Nous devrions faire quelque chose afin qu'une telle situation ne puisse se reproduire, du moins de façon aussi grave. Il y a un grand nombre de gens au pays qui croient qu'il ne devrait pas y avoir de chômage du tout. Notre pays est très riche; nous avons tout en abondance. Si l'on prenait les mesures appropriées, il n'y a aucune raison pourquoi chaque homme et chaque femme qui veut travailler ne pourrait pas trouver d'emploi au Canada.

On nous considère, très justement, comme le peuple le plus heureux de la terre à l'heure actuelle. Je rappelle que toute dévastation a été épargnée au Canada pendant la dernière guerre, alors que des pays d'Europe et d'autres parties du globe étaient dévastés, que leurs populations étaient sans abri, que leurs villes et leurs usines étaient rasées. Une fois la guerre finie, ces pays n'ont pu mettre en marche leurs industries de transformation, ni exercer leurs autres activités normales. Le Canada a échappé à tout cela. Bien plus, il trouvait immédiatement preneur pour à peu près tout ce qu'il pouvait fabriquer après la guerre.

La situation est en voie de se transformer. Les pays qui ont été dévastés au cours de la guerre ont monté leurs usines et leurs populations sont retournées au travail; leurs produits font concurrence aux nôtres. La difficulté, semble-t-il, tient à ce que notre économie s'est édifiée de telle sorte que nous ne pouvons soutenir la concurrence de ces populations qui ont reconstruit leurs usines, qui ont repris le travail. Elles nous enlèvent les marchés d'outre-mer jusqu'ici indispensables à notre économie.